

FICHE D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS en chambre (Forfait)

Journal _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Délégués officiels à l'AGA :

Nom : _____

Nom : _____

En occupation double (par personne) : (320 \$)

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Délégués en occupation simple: (455 \$)

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Total partiel A _____ \$

INSCRIPTIONS à la carte

(Pour ceux qui ne sont pas en chambre)

Buffet du vendredi : 50 \$ par personne

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Petit déjeuner du samedi : 25 \$ par personne

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Ateliers du samedi et repas du midi : 90 \$ par personne

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Banquet du samedi soir : 65 \$ par personne

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Mini-conférences et brunch du dimanche : 50 \$ par personne

Nom _____ \$

Nom _____ \$

Total partiel B _____ \$

Grand total (A + B) _____ \$

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de l'AMECQ et le faire parvenir **avant le 29 mars 2018 à 16h** au: 86, boulevard des Entreprises, bureau 206, Boisbriand (Québec) J7G 2T3

CHOIX DES ATELIERS

Samedi 9 h

La création de contenu sur les médias sociaux (1)

Noms _____

La photographie de presse (publireportage)

Noms _____

Samedi 13 h

La création de contenu sur les médias sociaux (2)

Noms _____

Le *storytelling* : l'art et la technique de raconter des histoires

Noms _____

Inscrivez-vous avant le 29 mars 2018, 16 h

Inscrivez-vous avant le 29 mars 2018, 16 h

Veuillez imprimer ce formulaire, le compléter et le faire parvenir avec votre paiement avant le 29 mars 2018 à 16 h au 86, Boulevard des Entreprises, bureau 206, Boisbriand (Québec) J7G 2T3. Après cette date, aucune réservation de chambre ne pourra être garantie selon le forfait offert par l'AMECQ. Veuillez noter que nous n'acceptons plus les inscriptions par Internet ni aucun paiement sur place. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 9 avril 2018.

Politique de remboursement des frais de déplacement

NOUVEAU : Des frais de déplacement seront remboursés au-delà du 500^e km parcouru (aller-retour), et ce, à raison de 0.25 \$ du km. Le kilométrage parcouru sera vérifié sur Google Maps. Des formulaires à cet effet seront disponibles sur place.

À propos de l'occupation double

NOUVEAU : Pour avoir droit au tarif en occupation double, il faut absolument inscrire deux personnes. L'AMECQ ne garantit plus le jumelage de chambre entre des délégués de journaux différents. Les personnes de sexes différents inscrites en occupation double occuperont la même chambre. Si les occupants ne veulent qu'un seul lit au lieu de deux, vous devez l'indiquer sur le formulaire.

FRAIS D'INSCRIPTION

FORFAIT

(inscriptions en chambre)

Délégués en occupation double **320 \$**

Délégués en occupation simple **455 \$**

À LA CARTE

(pour ceux qui ne sont pas en chambre)

Buffet du vendredi **50 \$**

Petit déjeuner du samedi **25 \$**

Ateliers du samedi et repas du midi **90 \$**

Banquet du samedi **65 \$**

Conférence et brunch du dimanche **50 \$**